

II

Le premier ministre de la Grenade au haut-commissaire du Canada

(Traduction)

St. George's, le 8 février 1977

Note n° 120

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note n° 7 du 8 février portant sur des investissements en Grenade qui favoriseraient les relations économiques entre mon pays et le Canada et portant sur l'assurance de ces investissements par le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations.

J'ai l'honneur de vous confirmer que mon gouvernement approuve les dispositions régissant la garantie des investissements canadiens en Grenade contenues dans votre note. J'accepte donc votre proposition selon laquelle votre note et la présente réponse constituent un accord entre nos deux gouvernements.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Premier ministre et
ministre des Affaires extérieures,
E. M. GAIRY

S.E. M. L. A. H. Smith,
Haut-commissaire du Canada,
Bridgetown, Barbade.